

# quelques pierres racontent ...

02/1977

LA PAGE DU COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE

## l'église de mayres

Elle ne s'impose pas à vous par la grandeur, mais en sortant des sinuosités de ce balcon du Drac, en la découvrant, on pense, avec Paul Valéry que l'on peut « devant une masse délicatement allégée et d'apparence si simple, être conduit à une sorte de bonheur par des courbures insensibles ».

Elle existait dès le XI<sup>e</sup> siècle puisqu'elle payait déjà « douze deniers dûs à l'évêque », selon le Pouillé de St Hugues (vers 1100), auquel s'ajoute un « droit de patronage » à la suite de donations faites à St Hugues sur les trois paroisses (qui resteront liées jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle) : Roac, Mayres et St Arey.

Bien située, au centre du village, comme sur un promontoire, elle fut le cœur d'une vie active. Les curés éduquaient, instruisaient les clercs et les présentaient à l'Évêque pour être ordonnés lors des visites pastorales. Les temps étaient troublés, au haut Moyen Age ; les « barbares » inestrent le pays. Le recrutement du clergé n'était pas facile, et (déjà) quelques-uns se plaignaient de l'intrusion des laïques dans les affaires ecclésiastiques ! On critiquait aussi ces clercs qui « prennent les mœurs de la société avec laquelle ils entrent en contact ». Tant de chapelains vivaient au château, et quelquefois la chapelle du château devenait église paroissiale. C'est leur excuse...

Mayre n'eut pas la gloire d'avoir un prieuré, alors qu'au XIII<sup>e</sup> Siècle, le Dauphiné foisonne de monastères qui deviennent prieuré-cure, grâce de nombreuses et riches donations, suscitées par le redressement voulu par le pape Grégoire VII pour tout le clergé.

Un premier don est connu en 1108, quand Guigue de la Motte « donne à Dieu et la B.V. Marie, à St Vincent et St Hugues, les dîmes de Roac, Mayres et St Arey » ... qui avaient passé à trois autres seigneurs, auparavant. Pierre de Mayres redonne ces trois dîmes, plus celles de Savel, et Giradus de Lac recommence en 1109, les déclarant « usurpées ».

Mayres change de seigneur, toujours ballottée, sans être consultée ! En 1286, Pierre Aynard échange la terre de Savel, avec les trois paroisses contre le château et mandement de la Motte avec ses trois paroisses : la Motte, Monteynard et Avellane. Pierre devait préférer ce site, plus intime, et plus bénéfique, avec ses sources chaudes, à celui de Mayre, plus exposé.

Embarras du chapelain de Mayre (l'orthographe du village change souvent) qui tenait du Dauphin « une pièce de terre et une petite pièce de vigne » (à laquelle il tenait lui sans doute) en 1261. Devra-t-il la rendre ? mais à qui ?

L'Abbé Dussert affirme « qu'il n'y avait à La Mure qu'un seul homme parfaitement et véritablement libre : le Dauphin ». On le croit aisément. A cette époque, la région mathésine a une population assez dense (1261-1339) puisque la paroisse de Mayre, qui comprend aussi Chardeau et Chateaubois compte 68 feux.

Jean Aynard, seigneur de Monteynard, écuyer, laissa tous ses biens, en 1422, avec droit sur les paroisses de Mayres, St Arey, Cognet, La Mure, à son fils aîné, Raymond, qui prêtera hommage à Louis XI.

Mais voici les temps difficiles, la misère publique en Dauphiné. Pierre Blancard, curé à Meyres, chargé de la révision des feux, se plaint de la souffrance humaine ; elle est telle qu'il ne trouve que « six feux solvables et vingt-quatre misérables ». Les paroissiens sont chargés de cens et de servis, pour le Dauphin, les nobles, les églises ; accablés de justice pour le payment de leurs dettes.

Un autre écho nous est donné par Aymon de Chissé, en visite pastorale. C'était en 1403 : « le curé ne gardait pas la résidence... le vicaire était un grand bavard, mal au courant des rubriques de la liturgie... « Pauvre Meyre ! »

L'église devait paraître pauvre : elle était couverte en chaume, comme celle de La Mure, d'ailleurs. En 1488, Laurent Aleman ; évêque de Grenoble note qu'il faut réparer ce toit, que « le curé gérait fort mal la paroisse ». L'église est dédiée à St Jean-Baptiste.

Elle va connaître des temps meilleurs, quand La Mure et son mandement passent aux Créquy, ducs de Lesdiguières, puis aux Villeroy, leurs successeurs. Si bien que « Maire » a un revenu de vingt florins, avec ses vingt feux, en 1777. En 1789, il y a toujours un curé à Mayres. En 1793 il est « officier public » (sic) et si ce Jean Reynier devient « adjoins » (resic) en 1795, son orthographe n'en est pas meilleure ! Ni en 1806 celle de Binniot « fais la fonction de Léta civil ; le mère absant » (sic)

La paroisse, après cette période semble se dépeupler ; peu de naissances de 1812 à 1832, sans doute à cause des guerres ? En 1854, les

noms s'enjolivent : Céline-Célestine, Augustin-Désiré, Olympie-Rosalie ? En 1803, 1816, 1819, un seul mariage par an ! En 1867, on va se marier, quelquefois, à La Mure ou à Grenoble, les routes étant meilleures. Et un marié a signé « Bayard », tandis que le curé est « l'Empereur ». Mais Isabeau de Chantavel au joli nom, « n'a pas signé, pour ne pas savoir ». De 1807 à 1820 le registre comporte « Mariages et Divorces », mais il revient à « Mariages » seulement, pour la bonne raison (ou raison d'état ?) qu'il n'y eut pas de divorce à inscrire à Mayres.

La petite église devait suffire à ses paroissiens, clairement, « avec un transept et deux absidioles qui enserrant l'abside ». (R. Bornecque). Le maire, en 1882, demandant à la Préfecture des subventions pour des réparations à l'église, signale seulement que « l'église est très ancienne, bien placée au centre du village », entourée de son cimetière qui fut clos d'un mur à cette époque. Un clocher carré, à toiture pointue, repose sur le chœur, aéré par deux étages d'ouvertures en plein cintre : deux au premier, trois au second, séparées par des colonnettes. Elle est construite en pierres calcaires et chaux du pays. On l'agrandit à cette occasion, en construisant une sacristie en 1882. La toiture fut refaite en ardoises, la porte d'entrée en pierre de taille et bois, le plancher refait en ciment. Une fenêtre fut murée au sud, pour y placer un autel de la Vierge, une autre, en tuf, ouverte sur le côté Nord. (mystères de l'architecture...).

Nous la voyons ainsi aujourd'hui mais repeinte en couleurs vives. Nous la trouvons jeune et belle pour ses 868 ans ! Mère éternelle.

C.S.V.G.

Répondant à nos vœux, Monsieur le Maire souhaite que « la vieille ville soit toujours plus souriante, plus chaleureuse et moins délabrée dans ses appartements ». Ce souhait est aussi le nôtre, et si nous pouvons participer à ce sourire et à cette chaleur, nous devons laisser aux habitants le soin de leurs appartements. Mais nous connaissons quelques exemples dans les Quartiers Anciens où les appartements sont clairs, pratiques et agréables. Pourquoi pas tous ?

Le prix des Trois Roses aidera encore, nous l'espérons, à faire comprendre tout l'intérêt que l'on porte à l'habitat ancien.

Les propriétaires ont là des charges et des responsabilités, pour lesquelles il existe maintenant des aides.

Dans les prochains mois, nous aurons les Prix des Trois Roses, l'Assemblée Générale, la visite du Vieil Allevard, mais dès le mois prochain, ce sera la visite de la Place de Verdun (architecture Napoléon III) et du bâtiment, en partie classé, du Musée de Peinture, commentaires de Robert Bornecque et Melle Beaud. Rendez-vous devant le Musée à 17 h 30, le jeudi 27 février.

M. H FOIX ■

M.H. FOIX ■